



Rapport annuel

Avril à décembre 2025

La coopérative 100% bruxelloise et renouvelable !

brupower

brupower

Fondée en mai 2022, brupower est une coopérative d'énergie sur la région de Bruxelles-Capitale. Brupower est portée par une conviction forte : la transition énergétique doit être juste, sociale et démocratique. Elle doit concerner l'ensemble des Bruxelloises et Bruxellois.

brupower rassemble des citoyennes et citoyens, des petites entreprises engagées ou des organisations publiques, unis pour investir ensemble dans les énergies renouvelables. L'ensemble des membres sont copropriétaires des installations de production.

Depuis 2024, nous franchissons une nouvelle étape : nos membres coopérateurs peuvent désormais bénéficier directement de l'électricité photovoltaïque produite localement, grâce à notre service de partage d'énergie.

Ensemble, nous reprenons le contrôle de notre approvisionnement énergétique, en réduisant notre dépendance des importations d'énergie et des grandes sociétés commerciales pour construire une énergie bruxelloise, citoyenne et partagée.

Siège social

brupower sc es
17, Rue Bissé
1070 Anderlecht

Numéro d'entreprise :
0787.241.013

Site web:

www.brupower.be

Nos bureaux

Coopcity
Rue Coenraets
1060 Saint-Gilles

Email:

hello@brupower.be



brupower.be



[brupower](https://www.linkedin.com/company/brupower)



[brupower](https://www.facebook.com/brupower)



Introduction

Il y a quatre ans, brupower n'était encore qu'une idée : celle que les Bruxellois-es pouvaient reprendre collectivement la main sur leur énergie.

En 2025, notre coopérative a traversé une année plus difficile, marquée par des défis humains, organisationnels et financiers. Dans ce contexte, nous avons pris le temps de regarder la réalité en face, de clarifier nos priorités et de consolider les bases de notre projet.

Ce rapport retrace une année de transition et de résilience. Une année durant laquelle l'engagement de nos bénévoles, de nos membres et de nos équipes a permis à brupower de continuer à avancer malgré les turbulences. Elle marque aussi le début d'un nouveau chapitre pour la coopérative, avec un organe d'administration renouvelé et l'arrivée de Justine à la direction, apportant un nouvel élan pour accompagner le développement de la coopérative.

En 2025, nous avons réaffirmé une conviction forte : la transition énergétique ne sera durable que si elle est locale, démocratique et partagée. Ce rapport est finalement le récit d'une énergie qui circule - entre panneaux solaires, bien sûr, mais surtout entre habitant-es, commerces, écoles et coopérateur-rices qui continuent à faire vivre ce projet collectif.

Merci à toutes celles et ceux qui rendent cette aventure possible.

**Le conseil d'administration de
brupower**

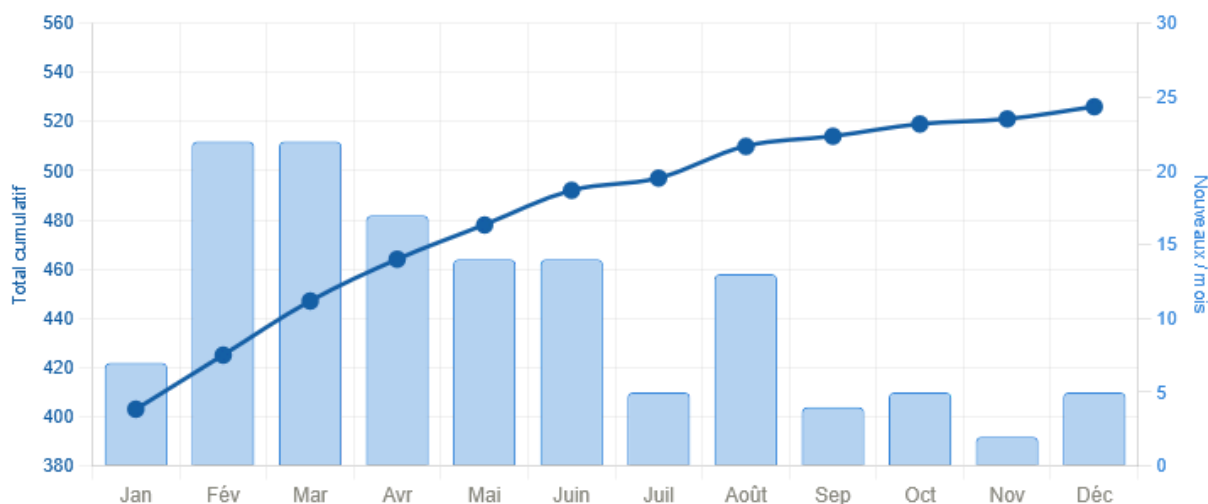
Les membres de la coopérative du 1er avril au 31 décembre 2025

Comme l'illustre la figure ci-dessous, brupower compte 526 coopérateurs au 31 décembre 2025. Nous avons enregistré 88 nouveaux membres en 9 mois.

La croissance s'est poursuivie à un rythme plus modéré, en raison d'une réorientation stratégique des efforts vers le lancement de l'activité de partage d'électricité. En effet, le capital citoyen de brupower était suffisant pour financer les projets en cours de développement. En 2025, la priorité portait donc davantage sur la valorisation de l'électricité produite, afin de garantir sa commercialisation et de soutenir la croissance du chiffre d'affaires de la coopérative.

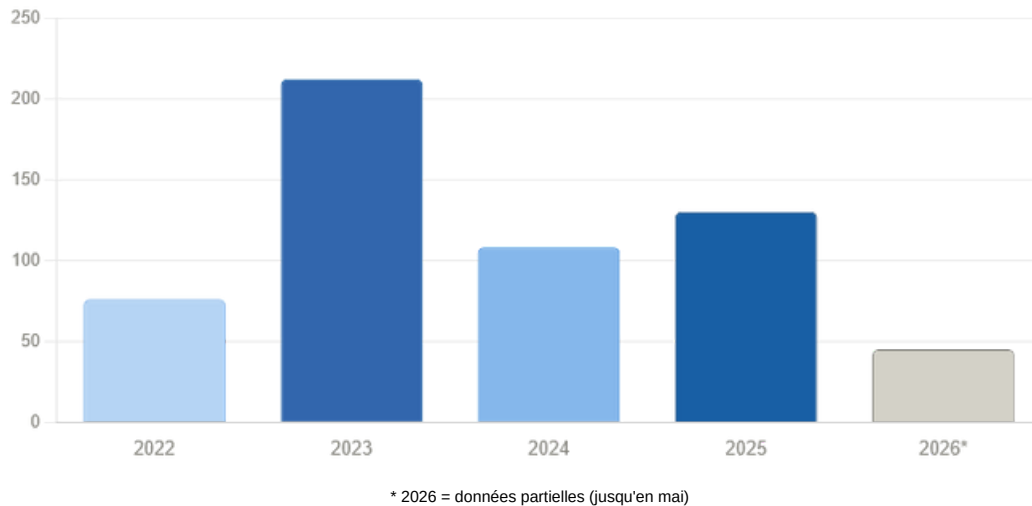
Notons toutefois une évolution notable liée au développement du partage d'énergie : les nouveaux coopérateurs souhaitant bénéficier directement de l'électricité de brupower optent de plus en plus pour une part à 50 €.

La grande majorité des membres sont des citoyennes et citoyens de la Région de Bruxelles-Capitale, bien que la coopérative accueille également d'autres types d'acteurs (associations, petites entreprises, acteurs publics), en cohérence avec son objectif d'inclusion.

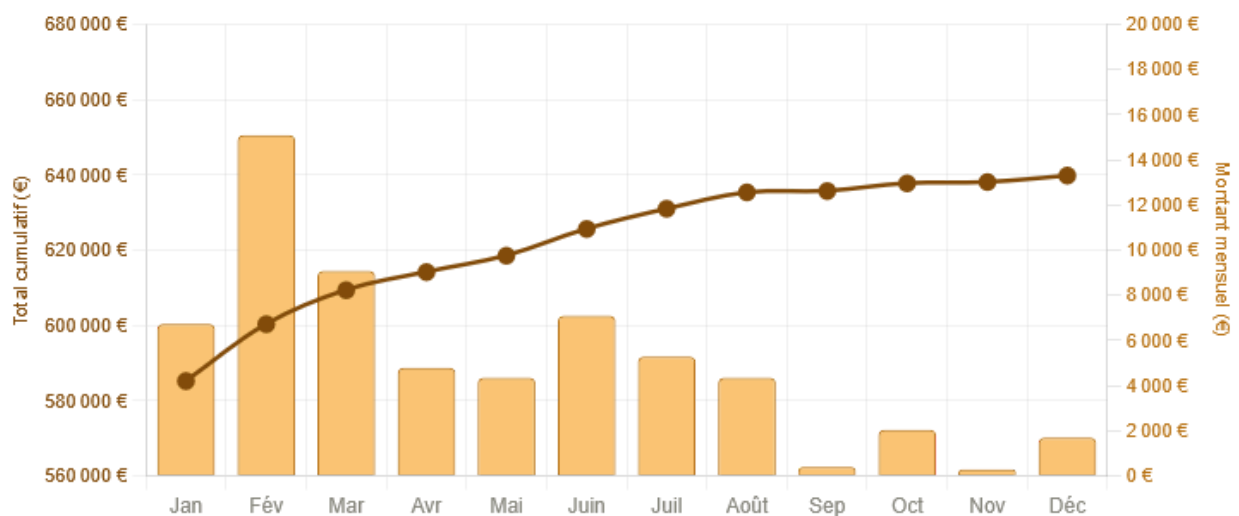


Le nombre de coopérateurs est en augmentation en 2025 par rapport à 2024. Le graphique ci-dessous appelle plusieurs observations :

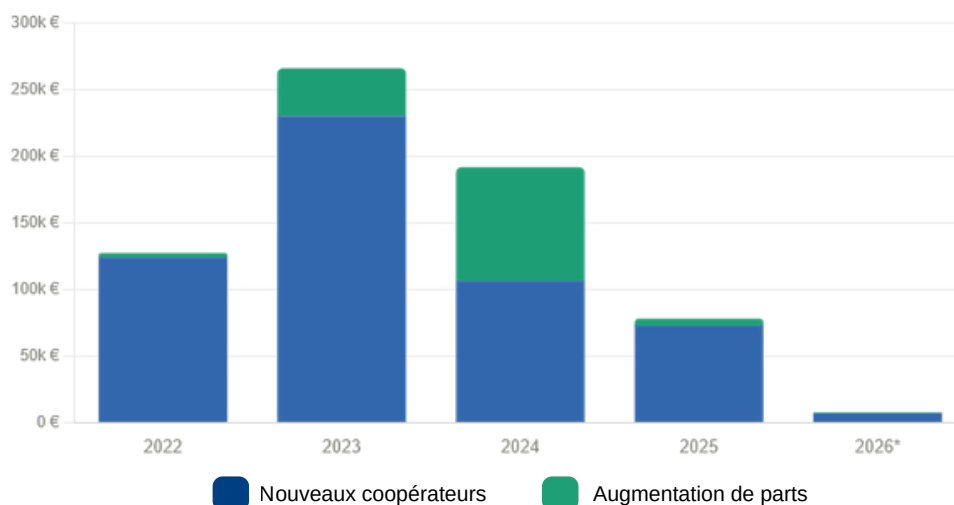
- 2023 est l'année record avec 212 nouveaux coopérateurs.
- 2025 affiche une croissance stable avec 130 nouveaux coopérateurs, avec une bonne dynamique en début d'année (fév–mars).
- 2026 s'annonce prometteur : 45 nouveaux coopérateurs en seulement 5 mois, avec un mois de mars très actif (17 nouvelles personnes).



Comme l'illustre la figure ci-dessous, le montant de capital levé affiche une progression régulière. Nous sommes passés d'un capital de 613 500 euros au 31 mars 2025 à un capital citoyen de 637 150 euros en 9 mois, soit un investissement de plus de 24 000 euros sans qu'aucune action de communication dédiée n'ait été menée. Au 31 décembre 2025, l'investissement moyen par coopérateur s'élève à environ 1 200 €.



Evolution du capital citoyen par an



Concernant l'évolution du capital au cours des dernières années, plusieurs observations s'imposent :

- 2023 est l'année record avec 265 600 € levés, portée quasi exclusivement par les nouveaux coopérateurs.
- 2024 marque un tournant : malgré moins de nouveaux membres, les augmentations de parts sociales ont atteint 85 300 € — soit 45% du capital levé cette année-là. Les coopérateurs existants ont fortement renforcé leur engagement.
- 2025 connaît un ralentissement de la levée de fonds citoyenne, les efforts ayant été réorientés vers le développement du partage d'énergie.

2025 : une année de réalisations photovoltaïques

La production d'énergie renouvelable constitue l'un des trois piliers d'activité de la coopérative. Il y a deux ans encore, brupower alertait sur la difficulté d'accéder à suffisamment de toitures pour développer ses installations photovoltaïques. Grâce à l'engagement de ses membres et au renforcement de l'équipe opérationnelle, cette situation a fortement évolué.

En un an, la coopérative a doublé sa capacité de production et a considérablement structuré son activité de déploiement photovoltaïque : prospection et priorisation des toitures, suivi des installations, coordination avec les sous-traitants et mise en service des projets. Douze nouvelles installations solaires ont été finalisées, représentant 299 kWc installés.

L'approche commerciale s'est également professionnalisée, avec une meilleure identification des partenaires les plus pertinents.

La coopérative reste toutefois activement à la recherche de nouvelles toitures. Si vous faites partie de copropriétés, écoles, clubs sportifs ou toute autre organisation souhaitant réduire leur facture énergétique et leur empreinte carbone, contactez-nous.



299 kWc
installés en 2025



439

kWc
installés depuis
nos débuts



396 k

euros
investis

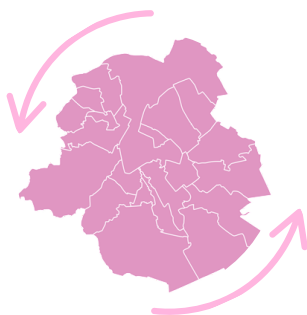


↑ 336 kWc

en cours de
développement

Typologie des projets développés par brupower

Pour rappel, brupower développe actuellement trois grands types de projets d'installations photovoltaïques en Région de Bruxelles-Capitale, chacun répondant à des contextes spécifiques et reposant sur des principes de solidarité énergétique :



1. Projets régionaux d'envergure

brupower mène également des projets à plus grande échelle, en **partenariat avec des acteurs publics ou associatifs**. Le projet de Saint-Gilles en est un exemple emblématique : il vise à mutualiser des surfaces de toitures communales ou privées pour développer une production solaire significative au bénéfice des habitant·es de la commune, en particulier les habitants les plus vulnérables.



2. Projets de quartier solaire

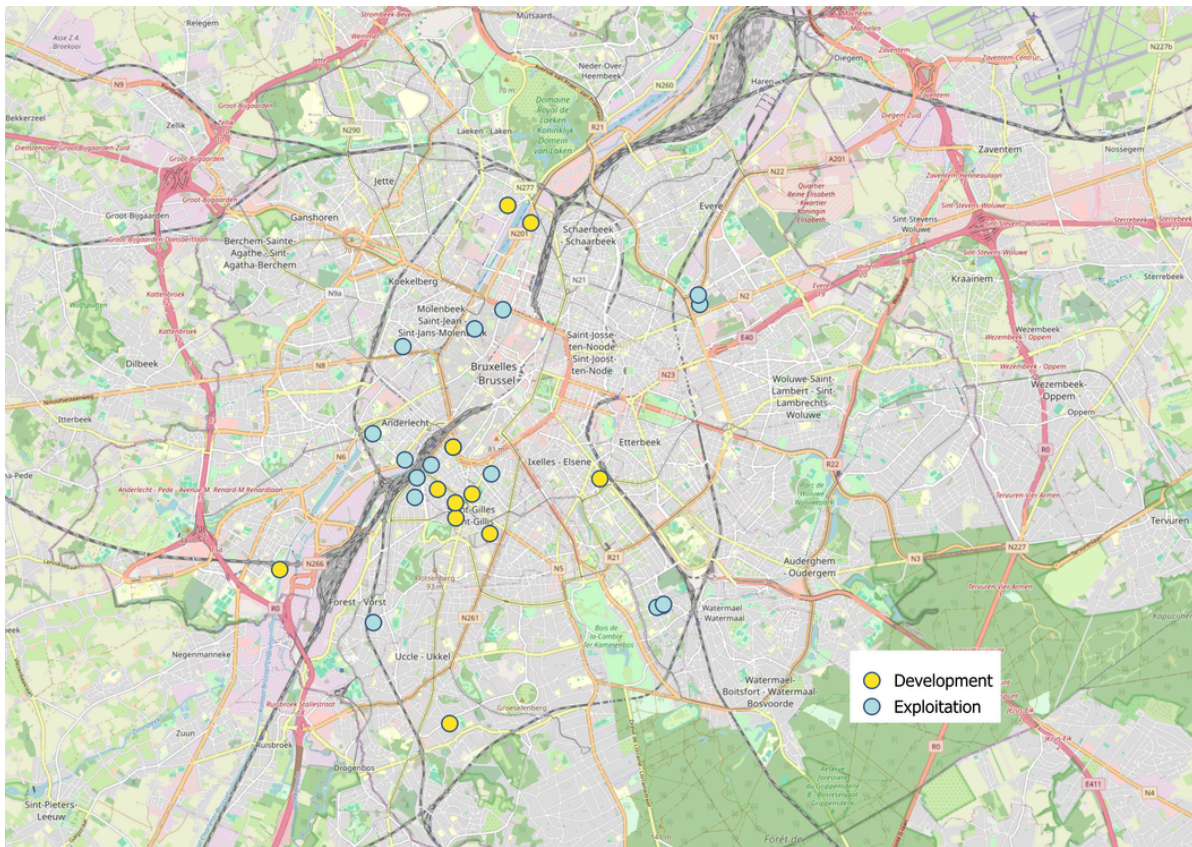
Ce modèle innovant, conçu par brupower, permet le déploiement de panneaux solaires à l'échelle d'un **quartier**. Les habitant·es intéressé·es mettent individuellement leur toiture à disposition du projet et bénéficient en contrepartie d'une électricité produite localement, à un tarif particulièrement avantageux et stable dans le temps. Le surplus de production peut ensuite être redistribué entre les membres du quartier, renforçant ainsi la solidarité énergétique locale.



3. Projets en copropriété ou bâtiments collectifs

Dans ce modèle, **l'assemblée générale des copropriétaires** décide de collaborer avec brupower pour l'installation de panneaux solaires sur la toiture de l'immeuble. Ces panneaux sont raccordés au compteur des parties communes, ce qui permet à la copropriété de bénéficier d'une électricité à très bas coût. Le surplus de production peut ensuite être partagé entre les résident·es de l'immeuble ou, s'il est suffisant, redistribué à l'échelle régionale par les mécanismes de partage d'énergie.

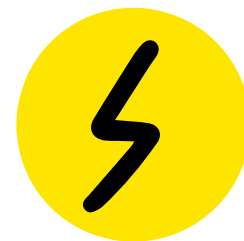
L'ensemble des projets actuellement déployés sont visualisables sur la carte ci-dessous. Chaque projet est ensuite détaillé dans les pages suivantes du rapport.



Les projets sont classés selon leur stade d'avancement :

- **En exploitation** : Les panneaux solaires sont installés et produisent. Toutes les démarches administratives sont finalisées et le projet est pleinement opérationnel.
- **En développement** : les conventions de mise à disposition sont signées, les visites techniques sont planifiées et les démarches administratives sont en cours.

Zoom sur nos projets en production



439 kWc

De puissance installée, l'équivalent de la consommation d'électricité de 205 ménages

Des partenariats au cœur de notre démarche

1.Des bâtiments publics — Saint-Gilles

Dans le cadre du partenariat tripartite entre la commune de Saint-Gilles, Enebra et brupower, quatre installations ont été réalisées. Ce sont les premières concrétisations d'un partenariat qui se poursuivra dans les années à venir, avec pour objectif d'atteindre 800 kWc :

- Centre Sportif – Général : 26,70 kWc
- Centre Sportif – Cafétaria : 16 kWc
- Maison des Cultures : 16,91 kWc
- Maison de la Prévention : 10,68 kWc



Installation photovoltaïque sur les toits de la maison des cultures à Saint-Gilles

2. Des rues solaires

Le programme Rues Solaires permet à des voisin·e·s d'une même rue de mutualiser l'installation de panneaux solaires sur leurs toits — une approche de proximité et de solidarité :

- **Rue Solaire Messidor (Forest)** — 26 kWc

Premier quartier solaire co-développé par brupower avec un collectif d'habitants de la cité-jardin Messidor, dont une partie appartient à la Société Immobilière Sociale ABC. Cinq maisons ont été équipées, et 25 ménages du quartier bénéficient du partage de l'électricité produite.

- **Rue des Compagnons (Schaerbeek)** — 29,60 kWc

Deuxième projet de quartier solaire, piloté par un coopérateur engagé. L'installation prévue à l'été 2025 équipera quatre à cinq maisons, avec un partage d'électricité entre voisins.



3. Des copropriétés ou bâtiments collectifs

- **The K (Bruxelles)** — 33,88 kWc

Deuxième projet en copropriété réalisé par brupower, porté par un habitant engagé. Après validation en assemblée générale, les panneaux ont été installés, au bénéfice direct des résident·es.

- **CLTB Transvaal** — 24,64 kWc

brupower a installé des panneaux solaires sur un bâtiment du Community Land Trust Brussels (CLTB). Cette première collaboration se prolongera en 2026 avec de nouveaux chantiers sur d'autres bâtiments du CLTB. La coopérative est particulièrement fière de ce partenariat avec une association qui œuvre pour rendre l'accès au logement véritablement abordable pour tou·tes.

- **Huis Van Vrede / Maison de Paix** — 6,37 kWc

Ce projet illustre la conviction de brupower : le photovoltaïque doit être accessible partout, et surtout à celles et ceux qui en sont le plus éloigné·e·s. Bien que la puissance installée soit plus limitée, et donc potentiellement moins rentable qu'un projet de grande copropriété, la coopérative estime néanmoins important de poursuivre le développement de projets à dimension sociale. Les activités de l'association sont en effet pleinement en accord avec les objectifs sociétaux de la coopérative. Le projet reste par ailleurs conforme aux objectifs de rentabilité de brupower.

- **Maniak Padoue** — 36 kWc

Maniak Padoue est un lieu unique à Forest : une église classée reconvertie en salle d'escalade. Ce lieu insolite réunit une communauté religieuse et une communauté sportive sous le même toit — et désormais sous les mêmes panneaux solaires.



- **École Saint-Joseph (Ixelles)** — 72 kWc

Deux installations solaires ont été déployées sur les toits de l'école Saint-Joseph à Ixelles. Au-delà de la pose de nouveaux panneaux, c'est la première fois qu'une installation existante — en service depuis 10 ans — est transmise à brupower par transfert de propriété. En contrepartie, brupower rétrocède à l'école une partie de l'électricité produite.

Les projets solaires en développement

- **Blanchisserie Boondael**

À Ixelles, nous installerons des panneaux solaires sur le toit d'un immeuble qui abrite à la fois une laverie automatique et des appartements.

- **Église Sainte-Alène**

Située à Saint-Gilles, l'église Sainte-Alène sera la deuxième église à accueillir des panneaux solaires sur sa toiture. Nous espérons que ce ne sera pas la dernière !

- **CLTB Anvers et Gray**

Le partenariat continue avec le Community Land Trust (CLTB). Après Transvaal, deux projets "Anvers" et "Gray" sont prévus en 2026. Les installations seront sur de nouveaux logements.

- **Cercle des Régâtes de Bruxelles (Club d'aviron)**

En partenariat avec le club d'aviron situé au bord du canal à Anderlecht, brupower prévoit d'installer des panneaux photovoltaïques sur la grande toiture du club. Cela permettra non seulement de couvrir une partie des besoins du club, mais aussi de fournir de l'électricité à des riverains. Un partenariat est en développement avec le quartier de La Roue.

- **Copropriétés Croix de Pierre et Amber**

Après validation en assemblée générale de chaque co-propriété, les panneaux seront installés au bénéfice direct des résidents.

- **École Plein Air**

A Uccle, l'école Plein Air a choisi brupower pour réaliser l'extension de son installation solaire. Nous espérons mener de belles animations avec l'école.

- **ACP Vanderkindere**

Cette copropriété en trois blocs a choisi d'installer des panneaux photovoltaïques sur l'un des trois immeubles.

- **Extension du centre sportif de Saint-Gilles**

Dans le cadre du partenariat structurel avec la Commune de Saint-Gilles et Enebra, nous continuerons l'extension de nos installations sur le centre sportif Rue de Russie.



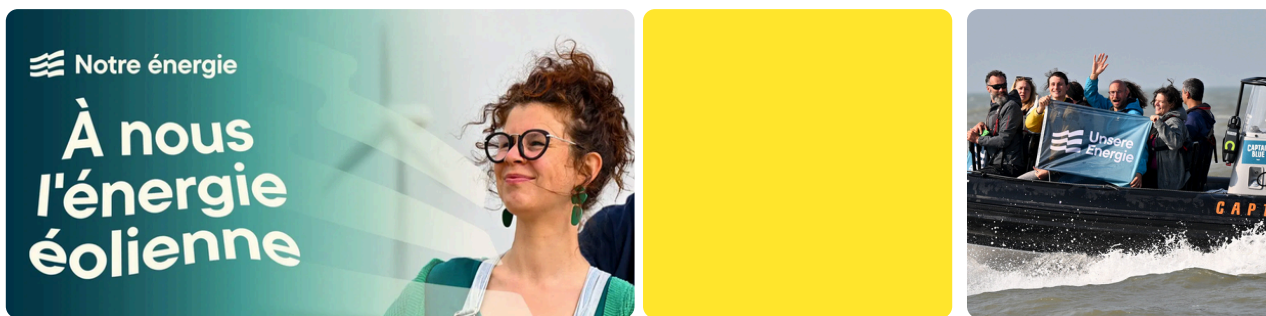
Le développement du photovoltaïque à Bruxelles soulève trois enjeux essentiels que brupower s'attache à maîtriser :

- 1. L'activation de la production dans le cadre du partage d'énergie.** Une fois l'installation effectivement raccordée au réseau électrique, un délai administratif subsiste avant qu'elle ne puisse bénéficier aux membres de brupower par le biais du partage. Les délais entre production effective et partage de cette production doivent être anticipés. Cela implique notamment un suivi rigoureux des certifications obligatoires avec l'installateur, Sibelga et Brugel.
- 2. L'exploitation des sites de production.** Du suivi en temps réel à la maintenance des panneaux, brupower développe ses capacités opérationnelles pour garantir la performance de chaque installation.
- 3. Le financement des investissements.** La coopérative combine emprunts bancaires et capital citoyen pour financer ses projets. Pour atteindre l'objectif de 1,5 MWc en 2028, il est indispensable de diversifier les partenaires financiers et de consolider la gestion financière de nos investissements.

L'activité de production photovoltaïque a été rendue possible grâce à l'implication du groupe de travail "Projets", une dizaine de bénévoles qui se réunissent toutes les deux semaines pour assurer le suivi.

Installation solaire sur la copropriété Vanderkindere à Molenbeek en avril 2026





L'éolien en mer avec Seacoop - Notre Energie

Avec 31 autres coopératives citoyennes pour l'énergie, notre coopérative brupower a décidé d'investir dans des parcs éoliens offshore en mer du Nord via SeaCoop cvso.

Grâce à un investissement de 10 % dans le capital d'Aspiravi Offshore, Seacoop détient aujourd'hui 7 % du parc éolien offshore Northwind (51.600°N 2.766°E).

Sa participation dans Aspiravi Offshore confère à Seacoop une capacité de production de 15 MW, soit l'équivalent de cinq éoliennes, ce qui correspond à la production d'électricité d'environ 15 000 foyers.

Entre janvier et décembre 2025, le parc Northwind a produit 638 GWh d'électricité renouvelable. Avec une participation citoyenne de 7 %, Notre Énergie représente donc environ 45 GWh produits par les citoyens belges. Cela contribue directement à ancrer ce secteur stratégique dans les mains belges, à réduire notre dépendance énergétique, à préserver les revenus économiques dans notre pays et, à terme, à fournir de l'énergie éolienne offshore aux coopérateurs à un prix juste et stable.

Notre Energie, une marque pour toutes les coopératives d'énergie

En 2025, la campagne Notre Énergie a permis d'atteindre plus de 600.000 personnes via les publicités sur les réseaux sociaux, la presse ainsi que la communication relayée par les coopératives et leurs partenaires.

L'objectif initial était ambitieux : lever 10 millions d'euros, principalement auprès des coopérateurs existants et de leur cercle proche. Concrètement, 4.000 personnes ont investi dans l'énergie éolienne offshore : 2.300 coopérateurs existants ont renforcé leur engagement et 1.700 nouveaux membres ont rejoint le mouvement. Au total, 7,5 millions d'euros de capital ont été levés, faisant de cette opération la toute première levée de fonds nationale réunissant 32 coopératives locales autour d'un même message.

Retrouvez toutes les informations : notreenergie.be

Le parc Northwind en chiffres



72

Nombre d'éoliennes
en mer du Nord



216 MW

Capacité totale



309 179

tonnes de
réduction de
CO₂/an



250 000

Nombre de familles

Investissez en Notre énergie ►

Notre Énergie investit dans Northwind

51.600°N

2.766°E



coordonnées
localisation
en mer du Nord



propriétaire de

5

éoliennes



45 GWh

d'électricité
renouvelable
produite en 2025



consommation
annuelle d'environ

12 à 15 000

ménages belges

Investissez en Notre énergie ►

Bénéficiaire de l'électricité de brupower : le partage d'énergie

Depuis fin 2024, tout habitant·e de la Région bruxelloise, ainsi que les acteurs publics ou les petites et moyennes entreprises, peuvent accéder à l'électricité produite localement par la coopérative.

Le partage d'énergie est le deuxième pilier de brupower : valoriser sa production photovoltaïque directement auprès des Bruxellois·es pour leur permettre de bénéficier d'une électricité locale et renouvelable, à prix stable et abordable.

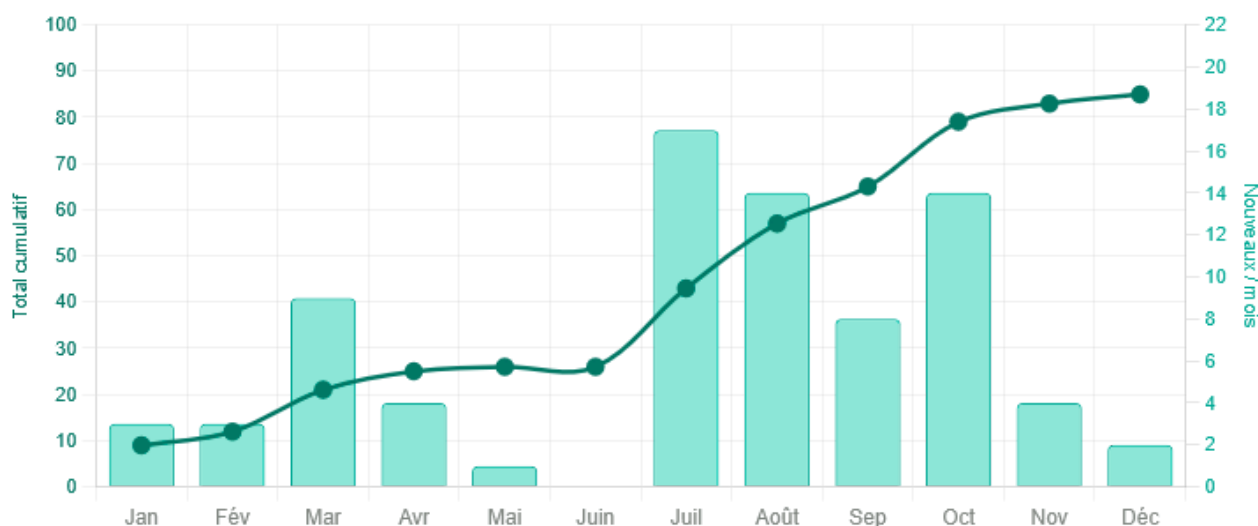
Au-delà de cet objectif de transition énergétique solidaire, l'enjeu est également économique : l'énergie non consommée par les membres est automatiquement revendue sur le réseau à un tarif moins avantageux pour la coopérative. Cela signifie qu'une part de la valeur créée collectivement est perdue.

En rejoignant le partage, les membres renforcent la viabilité économique du projet, tout en bénéficiant directement de l'énergie produite par leur propre investissement.

Si vous habitez à Bruxelles et que vous n'avez pas encore rejoint le partage avec brupower, nous vous invitons à nous rejoindre :

https://coop.brupower.be/fr_BE/partage-d-energie

Évolution du nombre de membres bénéficiaires



La figure ci-dessus présente l'évolution du nombre de membres ayant effectivement rejoint cette activité. Cela comprend les membres ayant souscrit une ou plusieurs parts, demandé l'installation d'un compteur intelligent (smart meter), signé le contrat de partage et dont le contrat a été enregistré sur la plateforme de Sibelga.

Au 31 décembre 2025, brupower compte **85 coopérateurs** ayant rejoint le dispositif de partage d'électricité. Le nombre de clients-coopérateurs a donc multiplié par trois en une année. En 2025, deux pics se démarquent : juillet (+17) et octobre (+14).

L'objectif est d'atteindre **200 membres** engagés dans le partage d'ici la fin de l'année 2026.

Comment bénéficier de notre électricité?



Devenez coopérateur·ice

Investissez à partir de 50 euro, l'équivalent d'un morceau de panneau solaire!




Installez un compteur intelligent

Sibelga s'occupe de l'installer chez vous, gratuitement !




Signez le contrat d'achat d'électricité

Accédez au formulaire via notre site web.



Sibelga répartit la production solaire toutes les 15 minutes. En cas d'insuffisance, votre fournisseur traditionnel prend le relais. Vous recevrez deux factures : une de brupower et une de votre fournisseur, dont le contrat doit être maintenu pour assurer l'approvisionnement.

<http://www.brupower.be> / hello@brupower.be

Le partage d'énergie, un service innovant de brupower

Brupower renforce ses compétences et ses outils pour construire un service de partage d'énergie solide.

Depuis septembre 2025, brupower est engagé dans un projet de recherche-action soutenu par la fondation Helios, dans le cadre du programme SWIFTT et en partenariat étroit avec la Vrije Universiteit Brussel (VUB).

Le projet s'intitule From Data To Impact. Avec le soutien opérationnel de la VUB, nous développons des outils pour améliorer le partage d'énergie renouvelable de manière inclusive et durable. Il vise à optimiser les flux énergétiques, à réduire les coûts et à impliquer les ménages dans la transition énergétique. Il étudie également comment les communautés d'énergie citoyenne influencent la consommation d'énergie des bénéficiaires, la réduction du CO₂ et l'équité sociale.

C'est aussi l'occasion pour brupower de mettre en place des outils de gestion opérationnelle :

- Une facturation automatisée.
- Une architecture IT qui permet d'analyser des données multi-sources.
- Le suivi de nos deux services : production photovoltaïque et partage d'énergie.

Le projet de recherche-action dure un an et se terminera en septembre 2026.



Comprendre le partage d'énergie avec cette animation de simulation

Informer, sensibiliser et s'intégrer dans l'écosystème citoyen de la Région

Le bru'pop, la rencontre incontournable de la coopérative

brupower organise régulièrement le bru'pop, un événement rassemblant coopérateur·trice·s, bénévoles, ambassadeur·ice·s et sympathisant·e·s pour partager les nouvelles de la communauté.

En 2025, nous avons organisé deux bru'pop.

Le bru'pop du Printemps a eu lieu le 20 avril 2025 dans le quartier solaire Messidor, notre toute première réalisation de ce type. Ce fut l'occasion de lancer notre nouveau service de partage d'énergie auprès de nos coopérateurs, de présenter les avancées du quartier solaire Messidor et de faire un zoom sur le projet d'éoliennes en mer du Nord auquel brupower participe à travers SeaCoop.

Le second bru'pop a été organisé le 10 octobre 2025 à Ixelles, dans le cadre du contrat de quartier Petite Suisse dans lequel brupower est engagée pendant 4 ans (2024-2027). Il était consacré à la thématique du partage d'énergie, afin d'en présenter les enjeux et le fonctionnement. Cela a également permis de tester le jeu dédié à la thématique, prévu dans le cadre du contrat de quartier. Nous avons compté 25 inscriptions, pour 15 participants présents, essentiellement des personnes du quartier.



Présentation du jeu sur le partage d'énergie lors du Bru'pop

Relier les communes aux communautés d'énergie - un séminaire dédié en 2025

Le 10 avril 2025, brupower a organisé un séminaire "Communauté d'énergie : un levier clé pour l'action publique climatique" à Bruxelles Environnement.

À travers ce séminaire, nous avons invité plusieurs institutions à partager leurs expériences et à explorer ensemble les opportunités de coopération. Parmi les intervenants figuraient notamment :

- la Commune d'Ixelles
- la Ville de Bruxelles, coordinateur du projet Empower.

35 personnes ont participé aux échanges, dont la plupart représentaient des communes, témoignant de l'intérêt croissant de celles-ci pour ce sujet.

Ce fut un moment important, puisque les communautés d'énergie représentent une des options crédibles pour assurer l'approvisionnement énergétique des communes, en plus d'être un vecteur d'approfondissement du lien social qui unit les citoyens de la Région.

Projets subsidiés

brupower est impliquée dans plusieurs projets d'innovation en Région bruxelloise financés par les autorités publiques, lui permettant de poursuivre deux objectifs complémentaires :

- **Renforcer son expertise et participer à la co-construction d'outils** favorisant une transition énergétique réellement juste à l'échelle régionale ;
- **Accroître sa capacité opérationnelle** pour mieux atteindre les objectifs fixés par la coopérative.

Les trois projets auxquels brupower participe actuellement sont décrits ci-dessous.



PYSI

Dans le cadre du programme « Prove Your Social Innovation » (PYSI) lancé par Innoviris, brupower s'est engagée dans une démarche d'innovation sociale afin de répondre à des enjeux majeurs liés à la fourniture d'électricité en Région bruxelloise. La coopérative a identifié deux problématiques centrales : le manque de diversité parmi les fournisseurs d'énergie dans la région, et une précarité énergétique touchant 27,4% des ménages bruxellois.

Grâce au soutien du PYSI, brupower a co-construit avec les citoyennes et citoyens une méthode de tarification juste et transparente, adaptée aux réalités socio-économiques et réglementaires locales. La participation de brupower au PYSI s'est achevée en septembre 2025.



EMPOWER

brupower est partenaire du projet EMPOWER, porté par trois communes bruxelloises (Bruxelles, Schaerbeek et Ixelles) et l'ASBL Énergie Commune, pour accélérer le développement du partage d'énergie à Bruxelles.

L'objectif est de développer des modèles reproductibles de production solaire et de partage d'électricité à l'échelle des quartiers, en collaboration avec les acteurs publics, afin de garantir un accès équitable à une énergie propre et abordable.

Contrat de Quartier Durable XL

brupower est engagée dans le contrat de quartier de la Petite Suisse de 2024 à 2027. **L'enjeu est de rendre accessible l'énergie solaire dans un quartier où les obstacles économiques et techniques sont particulièrement marqués**, et de démontrer que la transition énergétique peut aussi être un levier d'inclusion sociale.

En 2025, le projet est entré dans sa deuxième phase. Les activités se sont articulées autour de trois axes principaux :

- **Organisation et participation à des événements** : brupower a participé à l'assemblée générale du contrat de quartier de la Petite Suisse en septembre 2025. Nous avons également organisé un bru'pop le 10 octobre dédié au partage d'énergie.
- **Dimensionnement des projets de production photovoltaïque** : en 2025, deux projets ont bien avancé en vue d'une installation effective en 2026 :
 - Projet mixte incluant une copropriété et un atelier occupé par des PME — chaussée de Boondael 384 et 362 : 22 kWc
 - Projet sur la blanchisserie — chaussée de Boondael 386 : 20 kWc
- **Démarrage du service de partage d'énergie** : plusieurs actions ont été mises en place dans ce cadre :
 - Le développement d'un jeu sur le partage d'énergie
 - Le bru'pop spécial partage d'énergie
 - La prospection de participants au partage, menée conjointement à la prospection sur la production



Une belle mobilisation lors de l'Assemblée générale du contrat de quartier petite suisse



La gouvernance de brupower

Depuis la dernière assemblée générale de juin 2025, l'organe d'administration (OA) a été partiellement renouvelé. Stanislas d'Hubermont a quitté ses fonctions d'administrateur. Nous le remercions sincèrement pour son engagement durant la phase de création et de développement de brupower.

Trois nouvelles personnes ont rejoint l'organe d'administration à l'issue de l'assemblée générale de 2025 : Antonia Proka, Marie Beudels et Matthieu Henkens.

Toutefois, Matthieu Henkens a démissionné de l'organe d'administration au 31 décembre 2025 pour des raisons personnelles. L'OA a donc lancé une phase de cooptation afin de pourvoir ce poste et renforcer les compétences financières en son sein, conformément aux statuts.

Dans ce cadre, brupower accueillera Charles du Roy en tant qu'administrateur. Ingénieur civil de formation, il possède plus de 12 ans d'expérience dans le secteur de l'énergie, avec une expertise en développement commercial, gestion de projet et pilotage financier. Son parcours chez TotalEnergies puis Energy Pool lui a permis de développer une solide vision stratégique et opérationnelle des marchés de l'énergie.

Pour rappel, l'OA se réunit chaque mois pour traiter des questions stratégiques.

brupower

Organe d'administration



Une nouvelle équipe opérationnelle

2025 a également été une période de réorganisation de l'équipe opérationnelle. Caroline Marquet et Jérémie Dong ont quitté leurs fonctions. Nous les remercions pour leur engagement au service de la coopérative.

Pour assurer la continuité des missions de prospection de toitures à Bruxelles, **Laurent van Beirs** a rejoint brupower le 19 mai 2025. Fort d'une expérience de plus de 25 ans en tant que commercial, notamment auprès de notre partenaire Belga Solar, il apporte une connaissance approfondie du secteur photovoltaïque et un réseau précieux pour accélérer le développement de notre parc d'installations solaires. Laurent est en charge de la prospection de nouvelles toitures et de la prospection de clients professionnels pour le partage d'énergie. Il travaille à 3/5e pour brupower.



Justine Peullemeulle a pris ses fonctions de directrice en novembre 2025. Avec plus de 10 ans d'expérience dans les énergies renouvelables citoyennes, elle a notamment passé 8 ans chez Énergie Partagée en France, où elle a coordonné le réseau national des coopératives citoyennes, piloté des financements publics et privés, et participé activement au plaidoyer pour une meilleure intégration des énergies renouvelables dans la législation. Elle a également co-dirigé l'ASBL Ride Your Future à Bruxelles avant de rejoindre brupower.



Justine coordonne la mise en œuvre des orientations stratégiques définies par l'organe d'administration. Elle pilote la structuration de la coopérative : processus internes, outils et gouvernance, et assure le suivi des activités en lien avec les bénévoles et les partenaires. Elle travaille à 4/5e pour brupower.

Une équipe bénévole cruciale

brupower a pu compter sur des bénévoles très engagé·es en 2025. Les groupes de travail actifs sont les suivants :

- Le groupe de travail Projets photovoltaïques : composé d'une dizaine de bénévoles, il se réunit toutes les deux semaines et joue un rôle moteur dans le développement du solaire chez brupower.
- Le groupe de travail Mouvement a fusionné avec le groupe de travail Communication en fin d'année 2025, afin de mutualiser les efforts, car mobilisation citoyenne et communication sont étroitement liées.
- Les groupes de travail Care et Digital reposent chacun sur l'engagement d'un·e bénévole dédié·e. Un grand merci à ces bénévoles pour leur engagement.



Plusieurs bénévoles et les deux salariés de brupower lors du Goûter des bénévoles

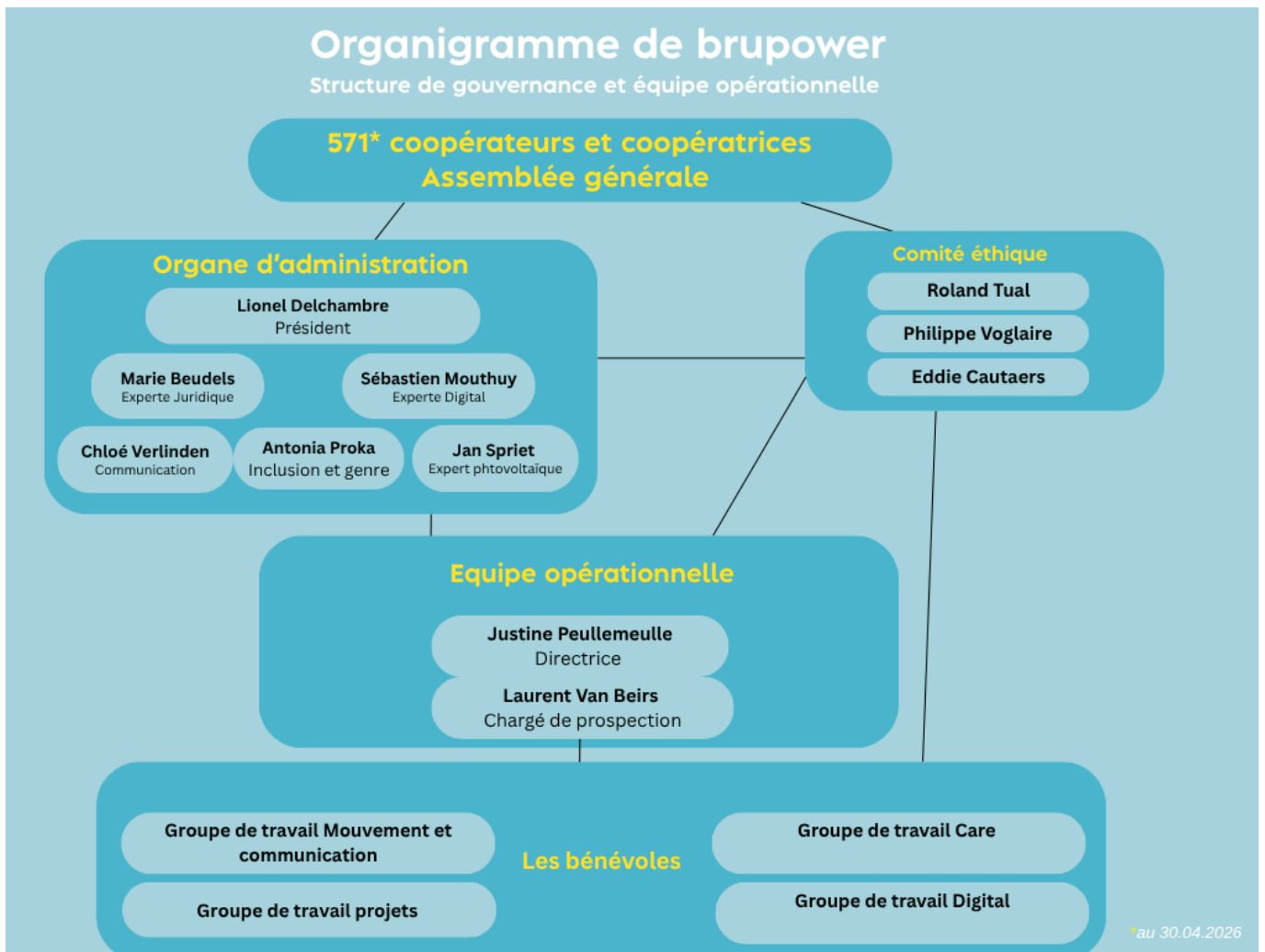
Mise en place du comité d'éthique

Lors de l'assemblée générale de juin 2025, trois coopérateur·trice·s ont été tiré·es au sort pour constituer le tout premier Comité d'éthique de la coopérative. Cette désignation marque le lancement officiel de cet organe, appelé à jouer un rôle clé dans la défense des valeurs et principes de la coopérative.

Son fonctionnement repose sur un principe de renouvellement par tiers chaque année, afin d'assurer à la fois continuité et renouveau. Les membres sont élus pour un mandat de trois ans, renouvelable une seule fois.

Cette instance vise à garantir les bonnes pratiques de fonctionnement de la coopérative, ainsi que la prévention et la résolution des conflits d'intérêts.

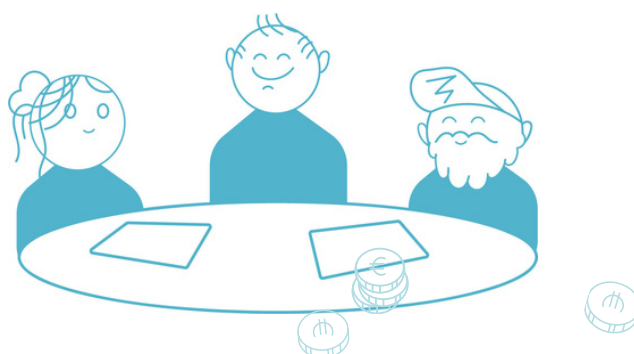
Le premier rapport du Comité d'éthique vient compléter le présent rapport d'activité. Vous le trouverez en annexe de la convocation.



Le bilan financier de la coopérative en 2025

Exceptionnellement, la clôture comptable porte sur 9 mois, d'avril à décembre 2025 afin de pouvoir assurer une clôture comptable sur la base d'une année civile à partir de 2026. L'exercice écoulé présente plusieurs éléments financiers significatifs, qui traduisent à la fois l'évolution positive de la coopérative et les défis structurels liés à son modèle économique.

| Compte | 01.04.2025 au 31.12.2025 | 2024-2025 | Progression N vs N-1 |
|-------------------|-----------------------------|-------------|----------------------|
| Chiffre d'affaire | 69 497,78 € | 2 097,45 € | 3 213% |
| Produits | 132 171 € | 97 169 € | 36% |
| Immobilisation | 649 273,26 € | 513 291,3 € | 27% |
| Coût opérationnel | 35 170,82 € | 24634,3 € | 43% |
| Coût salarial | 85 456,42 € | 70 933,90 € | 21% |
| Résultat | -12 875,56 € | -4 842.50 € | -165,90% |



1 — Un chiffre d'affaires en augmentation, marquant le démarrage de notre activité commerciale

Le chiffre d'affaires augmente significativement en 2025, avec un montant de 69 498 €, soit une multiplication par 33 par rapport à 2024. Cette évolution témoigne d'une montée en échelle des activités : vente d'énergie (autoconsommation, partage, injection), vente de certificats verts (19 890 €) et prestations de services (32 514 €). Les sources de revenus structurelles démarrent à travers la vente d'énergie et des certificats verts.

2 — Une part importante de subsides

Les subsides d'exploitation représentent 47% des produits totaux (62 636 €), dont 27 682 € pour le subside PYSI. La coopérative poursuit la phase de diminution de la part des subsides, enclenchée depuis 2024. Compte tenu du développement des activités innovantes de la coopérative et de son engagement en faveur de l'inclusion des personnes vulnérables, brupower estime nécessaire de bénéficier, à partir de 2027, d'un soutien public compris entre 15 000 et 25 000 € par an.

3 — Des immobilisations physiques et financières en forte hausse : un signal positif

Les actifs immobilisés progressent de +26,5% (649 273 € vs 513 291 €), reflétant les investissements dans les installations photovoltaïques. Les immobilisations financières augmentent également (+21,3%), avec la participation SeaCoop portée à 285 000 €.

Les produits financiers sont en hausse, mais ce chiffre est à nuancer : il correspond aux intérêts perçus sur le prêt accordé à SeaCoop (2 550 €). SeaCoop bénéficie d'un prêt de brupower remboursable jusqu'en 2029.

4 — Endettement financier à long terme en hausse

Les dettes à plus d'un an auprès des établissements de crédit passent de 150 000 € à 242 772 € (+61,8%), représentant l'utilisation quasi totale du prêt de 250 000 € octroyé par Finance and Invest Brussels. Celui-ci génère des charges d'intérêts en croissance (2 856 € vs 995 €). Ce type de financement a soutenu les investissements photovoltaïques et continuera à croître dans les prochaines années. Nous restons vigilant-es quant à notre capacité de remboursement et assurons un suivi rapproché de la trésorerie.

5 — Une trésorerie à suivre en continu

La trésorerie disponible chute de 226 909 € à 100 405 € (-55,8%). Si les actifs circulants globaux baissent également (-33,4% ; cela est lié aux montants des subsides en attente de paiement), la structure du bilan reste solide (capitaux propres à 628 678 €).

6 — Des charges opérationnelles qui répondent à des besoins concrets

Les honoraires juridiques (6 120 €, +270%) et les honoraires liés à la gestion financière (6 213 €, nouveau poste) expliquent une augmentation des charges opérationnelles (+42,8%). En 2025, nous avons fait appel à une prestataire externe pour créer un outil de suivi financier incluant la gestion de la trésorerie. Les charges de support informatique sont également en progression, en lien avec les besoins croissants de la coopérative en matière d'outils numériques.

7 — Une augmentation des coûts salariaux : un investissement dans les compétences

Les rémunérations et charges sociales atteignent 85 456 € (59% des charges totales), en hausse de +20,5%. La période intègre un événement non récurrent : indemnités de rupture de contrat (10 009 €).

8 — Résultat net négatif : une perte maîtrisée, en ligne avec la phase de développement

La coopérative clôture l'année 2025 avec un résultat net négatif de 12 875,59 €. La perte cumulée s'élève à 22 995,14 €. Cette perte reste modeste et alignée avec la phase d'investissement et de croissance de la coopérative.

9 — Consommation du capital citoyen

Il est important de souligner que, bien que l'organe d'administration ait sollicité la possibilité d'utiliser jusqu'à 10% du capital citoyen pour soutenir le développement opérationnel, seuls 3% de celui-ci ont été mobilisés. Toutes les activités prévues ont pu être menées à bien sans puiser dans cette réserve, ce qui témoigne d'une gestion prudente et responsable des ressources financières mises à disposition par les coopérateur·trice·s.

Report du lancement de l'activité de fourniture d'électricité

Une ambition fondatrice et un calendrier initial

Depuis les premières discussions autour de brupower, avant même la création officielle de la coopérative, l'ambition de proposer une alternative de fourniture d'électricité à Bruxelles faisait partie du projet fondateur. Lors de la création de la coopérative en 2022, l'objectif de lancer cette activité en 2026 avait été annoncé.

Force est de constater que ce calendrier était trop ambitieux. Après analyse des ressources nécessaires et des nombreux enjeux liés au développement de la coopérative, l'organe d'administration et l'équipe opérationnelle ont choisi de prioriser la consolidation des activités existantes avant d'engager une étape aussi structurante que celle de la fourniture complète d'électricité.

Une priorisation des activités existantes en 2025

2025 a confirmé la nécessité de concentrer les efforts sur le développement des activités déjà en cours : installation de panneaux solaires, partage d'électricité et structuration interne de la coopérative. Ces activités constituent des bases essentielles pour construire, à terme, une offre de fourniture robuste et cohérente avec les valeurs de brupower.

Le lancement de l'activité de partage d'énergie représente déjà une avancée importante. Cette activité mobilise plusieurs éléments indispensables à une future activité de fourniture : outils de gestion clients, systèmes de facturation, interfaces avec les gestionnaires de réseau et réflexion sur l'offre commerciale, notamment à travers le projet PYSI.

Des fondations en cours de construction

Plusieurs étapes restent toutefois à finaliser avant de pouvoir lancer une offre complète de fourniture d'électricité : sécurisation de l'accès à l'énergie, gestion des risques et de l'équilibrage, accès au réseau, obtention des autorisations réglementaires et consolidation des outils opérationnels et numériques. Des échanges ont déjà eu lieu avec les institutions bruxelloises afin de préparer l'inscription de brupower dans le cadre réglementaire de licence limitée.

Le développement de cette activité nécessitera également un soutien financier public complémentaire afin de poursuivre les développements innovants permettant d'articuler partage et fourniture d'électricité. Or, les perspectives de soutien régional restent limitées et peu lisibles.

Une ambition reportée mais maintenue

L'ambition de lancer une activité de fourniture reste donc pleinement présente dans la vision de brupower, mais avec un calendrier revu afin de garantir un développement solide, réaliste et durable.

Le plan de développement de la coopérative pour les années 2026-2028

Priorités stratégiques pour 2026

Fin 2025, le plan d'affaires de brupower a été mis à jour. Les hypothèses ont été révisées afin de tenir compte des évolutions de la dynamique de la coopérative et du contexte énergétique global. Néanmoins, le plan d'affaires demeure fondé sur les trois mêmes piliers complémentaires : l'investissement citoyen, la production solaire et le partage d'énergie.

1 - Investissement citoyen

La levée de fonds auprès des citoyen·nes constitue la base du financement des investissements en production.

En 2025, ce pilier a été mis à l'épreuve par deux évolutions majeures :

- **la fin du mécanisme de tax shelter**, qui réduit l'attractivité fiscale des investissements citoyens ;
- **l'accélération du développement de projets de production**, qui exige davantage de capitaux.

La coopérative devra adapter sa stratégie de levée de fonds pour continuer à mobiliser l'épargne citoyenne tout en diversifiant ses sources de financement. Le renforcement du ratio dette/fonds propres est un enjeu stratégique clé.

Nous avons fixé un objectif de lever au moins 350 000 euros de capital citoyen d'ici fin 2028.

Dès 2026, brupower lancera une campagne de levée de fonds citoyenne de mai à décembre 2026, avec pour objectif de collecter 150 000 €. Nous comptons sur les coopérateur·trice·s pour soutenir cette campagne et amplifier notre mouvement.



2 - Développement de la production solaire

La coopérative prévoit une montée en puissance progressive de ses investissements dans les installations photovoltaïques. Les objectifs sont les suivants :

- 2026 : **300 000 €** d'investissement pour atteindre **575 kWc** cumulés.
- 2027 : **500 000 €** d'investissement pour atteindre **1,1 MWc** cumulés.
- 2028 : **300 000 €** d'investissement pour atteindre **1,5 MWc** cumulés.



Cette trajectoire permet une augmentation significative des volumes de production et des revenus associés (certificats verts, vente d'électricité), tout en maintenant un rythme d'investissement maîtrisé.

Pour soutenir cette croissance, brupower prévoit de mettre en place deux changements structurels :

- **La création d'un poste salarié dédié à la gestion du portefeuille de projets photovoltaïques et à l'analyse de données.** Le développement de projets photovoltaïques — prospection, dimensionnement, relation avec les partenaires, suivi de chantiers — est au cœur du plan de développement de brupower. La coopérative entre dans une nouvelle phase, celle de la professionnalisation de la gestion de projets, tout en valorisant et pérennisant l'engagement bénévole qui fait sa force.
- **La diversification des financements privés.** Grâce au soutien initial de Finance & Invest Brussels, brupower a démontré la pertinence et la solidité de son modèle financier. **La coopérative entre désormais dans une phase ambitieuse visant à tripler sa capacité de production photovoltaïque d'ici 2028.** Pour y parvenir, il est nécessaire de renforcer ses financements privés en diversifiant ses partenaires financiers, afin de consolider les fonds propres de la coopérative et de financer ses futurs projets. La stratégie de financement photovoltaïque de la coopérative prévoit également une évolution du ratio dette/capital, afin d'accroître la part de l'endettement dans le financement des projets à partir de 2026.

3 - Participation au partage d'énergie

Le partage d'électricité entre coopérateurs est le cœur de l'identité coopérative de brupower : il concrétise l'accès direct à une énergie locale, verte et moins chère.

D'ici à 2028, l'objectif stratégique est d'atteindre 90 % d'énergie autoconsommée et partagée, afin de maximiser la valeur générée et limiter la dépendance aux prix d'injection.

La stratégie de la coopérative brupower à partir de 2026 repose sur deux axes complémentaires visant à renforcer la valorisation de l'électricité produite, élargir la base de coopérateurs et soutenir la capacité d'investissement de la coopérative.



1. Diversifier et développer la clientèle professionnelle

La coopérative vise à augmenter le nombre de clients-coopérateurs professionnels (entreprises, commerces de proximité, acteurs publics ou associations). Consommant principalement en journée, ils permettent d'optimiser la valorisation de l'électricité produite et d'équilibrer l'offre et la demande au sein du système de partage d'énergie. La prospection est portée par un·e salarié·e dédié·e, avec le soutien du partenaire Citizenfund et de deux bénévoles.

2. Développer la clientèle résidentielle

La coopérative souhaite également augmenter le nombre de clients-coopérateurs résidentiels afin de renforcer l'impact économique et sociétal du projet. Plusieurs actions sont prévues en 2026 :

- lancement d'une campagne marketing dédiée au partage d'énergie et à la levée de fonds citoyenne, en partenariat avec Josworld ;
- amélioration du processus d'accueil et d'intégration des nouveaux coopérateur·trice·s, en partenariat avec la SAW-B ;
- révision du site internet pour améliorer la clarté de l'offre de partage d'énergie.

Par ailleurs, environ 300 coopérateur·trice·s bruxellois·es ne participent pas encore au partage d'énergie — une priorité pour 2026.

Rappel des objectifs chiffrés 2026-2028

Augmenter le nombre de membres bénéficiant de notre électricité

Intégrer 100 nouveaux membres dont 20 petites structures (PME, maisons médicales, boulangeries, etc.) dans notre dispositif de partage d'électricité d'ici décembre 2026.

Accroître le nombre de membres et le capital social

Lever 350 000 euros supplémentaires pour renforcer notre capital d'ici 2028 dont 150 000 € dès 2026.

Augmenter la capacité de production solaire dans la région

Signer des contrats pour une capacité supplémentaire de 1 100 kWc (environ 1 000 000 euros d'investissement) entre 2026 et 2028.

Renforcer les ressources humaines de l'équipe opérationnelle

Recruter 0,8 équivalent temps plein supplémentaire (sous réserve d'obtention de financement).

brupower

Rapport d'activité
Avril à décembre 2025